



VILLAGES ILLUMINÉS



Samedi 17 décembre 2022

De début décembre à fin janvier, le bocage normand se pare de ses plus beaux habits de lumière pour la joie des plus grands et des plus petits. Nous vous proposons de découvrir ensemble cette féerie.

Programme de la sortie :

- 13h00, départ pour la Ferme du Grand Chemin à MADRÉ, rendez-vous square **Michel THIBAUT**.
- 15h30, accueil "goûter" à la ferme du Grand Chemin.
- 16h00, café-théâtre "les contes des mille et une truies" par Basile BOITOU.
- 17h15, départ pour le circuit commenté à la découverte de la féerie des villages illuminés maintes fois primés : La Sauvagère, Beauchêne, Rouellé, St Mars d'Egrenne, Mantilly, Céaucé.
- 20h45, dîner à la ferme du Grand Chemin (Cocktail maison, assiette de saumon, filet de canard à la confiture d'oignons, fromages, omelette norvégienne, café, cidre et vin).
- 22h45, départ pour Chartres.



Bulletin d'inscription pour la sortie "Villages illuminés" du samedi 17 décembre 2022

À adresser à Colette DELANNOY – 20 rue Raoul DUFY - 28000 CHARTRES

avant le **10 décembre 2022** (renseignements au 06.81.84.89.27 ou courriel colette.iris@orange.fr)

Madame, Monsieur : _____

Adresse : _____

Mobile :

Courriel : _____ @ _____

Nombre de places (adhérent) : x 75 € = €

Nombre de places (non adhérent) : x 85 € = €

Soit un règlement de : €

Par chèque joint à l'ordre de l'Association de la Croix Bonnard

ou virement sur le compte de l'Association : FR76 1440 6120 0903 6265 2000 067 AGRIFPP844

ASSOCIATION DU QUARTIER DE LA CROIX BONNARD ET RIVERAINS

Siège social : 24, rue Vincent CHEVARD – 28000 CHARTRES